

# Soirées « Budget local, parlons-en » 2023

## Réponses aux questions posées

### Budget

**Q : Programme ambitieux et louable mais combien d'années faut-il pour qu'on voie les résultats sur un budget ?**

R : Pour l'investissement : Les résultats seront parfois visibles sur le prochain mandat car le temps des projets est différent des temps politiques. Les délais peuvent également être plus longs à cause des difficultés liées aux matières premières.

Pour le fonctionnement : Cantine au prix stable : décision immédiate

Pour les décisions sur la sobriété : résultats déjà visibles avec -15% de dépenses d'énergie mais à chaque palier d'efforts supplémentaires, cela deviendra plus dur. Le démarrage est plus facile que des décisions plus importantes comme celle de fermer des bâtiments ou les rénover (100 millions d'euros) et donc les certains résultats ne se verront pas que sur le mandat.

**Q : Ne peut-on pas jouer sur les frais de fonctionnement de personnel (200 M€) ? Est-ce un levier sur lequel agir ? Quel typologie d'emploi prévu pour être recruté ? pérennisation des emplois ?**

R :

- Besoin de personnel pour les équipements scolaires (concierges, ATSEM, périscolaires). 70 postes créés dans l'éducation.
- Solidarité croissante mais besoin de renforcer l'accueil du public.
- Collectivités avec administration fusionnée (EMS et Ville) = économie d'échelle sur les deux collectivités
- Tous les salariés sont employés par l'EMS → remboursement par la ville à l'EMS

**Q : Quelle est la capacité d'autofinancement ?**

R : L'auto financement est l'économie qu'on va réaliser entre des recettes et des dépenses de fonctionnement. Les fonds propres pour emprunter. Notre niveau à la Ville est de 27 millions d'euros : objectif est de rester entre 25 et 27 millions.



**Q : Quelle participation de l'état ? Quel programme en matière d'impôt locaux ?**

R :

- Action de plaider des maires vers l'état
- Augmentation automatique du taux (communal, inter, équipements, OM) x base indexé (fixé par l'état). Cette année estimé à + 7,1 %

**Q : Quel est l'endettement de la ville sur année précédente et à venir ?**

R :

- Niveau d'épargne (emprunt, autofinancement, subventions état collectivité, cessions)
- Augmentation pour permettre rénovation thermique et MES des établissements,
- Attention de la dette écologique – besoin de réaliser dès maintenant
- Président de la banque des territoires « il faut préférer la dette financière à la dette écologique »
- Objectif ne pas dépasser 12 ans de dettes d'endettement
- Argent moins cher – banque européenne d'investissement taux 0,40% ->200 M€
- Pour pouvoir préserver l'avenir, choix politique assumé d'investir aujourd'hui

**Q : l'investissement est de 14% sur remboursement de crédit : est-ce que ce taux est en augmentation**

R : Dette : on rembourse la dette dans deux sections différentes. Les intérêts de la dette sont dans fonctionnement. Plus les intérêts de la dette de fonctionnement augmentent, plus la part de fonctionnement augmente moins il est possible d'investir ailleurs.

Comment on investit : Donc pour cela il faut dégager une économie dans la section de fonctionnement afin de pouvoir investir. Par conséquent il faut une certaine maîtrise des coûts de fonctionnement.

**Q : la taxe foncière a augmenté : est-ce une variable d'ajustement ? une hausse est-elle à prévoir ?**

- SAB : taxe payée sur les propriétés bâties, une minorité à Strasbourg, la majorité sont des locataires (2/3) ; produit entre le taux X base. Le taux peut être relevé par décision de la collectivité ; part communale, part intercommunale (EMS), taxe spéciale d'équipement (finance l'Etablissement foncier d'Alsace) ; taxe des ordures ménagères - (EMS) ; la base est fixée par la loi et indexée à l'inflation, les valeurs de la base vont augmenter de 7 % ; la Ville et l'EMS ont décidé de ne pas faire fonctionner le levier fiscal augmenter mais ce que l'on va payer augmente car la base augmente
- Solution : moins dépenser, faire des économies ; dans toutes les interventions on veut du plus et du mieux, mais il faut le financer
- **Q : Volonté d'un budget prévisionnel par quartier pour 2023**
- R : Difficile à faire pour le fonctionnement car c'est le travail des fonctionnaires
- Pour l'investissement c'est possible pour une partie des dépenses : certaines concernent un quartier, les dépenses peuvent être territorialisées, d'autres dépassent le quartier ; une vision sur un an ne permet pas de traduire l'investissement réel, plus intéressant de le voir de manière pluriannuel
- Les investissements par territoire sont disponibles sur le [site de la Ville](#)

**Q : Au niveau des recettes, la taxe foncière va-t-elle augmenter ?**

R : Explication de la définition de la taxe foncière et le mode de calcul. Quand la ville parle de TF elle ne parle que de la taxe communale. La TF est un produit issu d'une multiplication base multipliée par un taux voté par le parlement. Base revalorisée par rapport à l'inflation. La ville de Strasbourg s'oriente vers une stabilité de la taxe foncière. Mais en sep 2023, le montant sera plus important car la partie « base » a été revalorisée de 7,1%.

**Q : La taxe foncière part EMS va-t-elle augmenter ?**

R : Ce n'est pas prévu non plus que la part métropolitaine augmente pour 2023. Pas d'engagements pour les années futures.

**Q : Quelles sont les prévisions 2023 et sur les prochaines années de la ZFE dans budget investissement ?**

R :

- Besoin d'engagement honoré par les précédentes municipalités (élément de continuité républicaine)
- Investir pour entretenir le patrimoine
- Accompagnement de nouveaux projets
- Coût investissement (PPI 2021 disponible en ligne)
- Annonce 810M€ de 2021 à 2026 soit 135 M€ dépensé par an (taux de réalisation env. 80%). ZFE -> EMS 50 M€ (fonctionnement pour accompagnement, investissement pour l'aide à la conversion)

**Q : quels sont les critères d'attribution des finances en fonction des quartiers ? est-ce q il y a une solidarité quartier ?**

R : On a posé des principes :

- Combien on peut dépenser et quelles sont les règles de bonne gestion
- Quelles sont nos capacités humaines pour le faire en terme d'agents
- Équité territoriale : moins d'investissement de prestige mais plus déployés dans les quartiers périphériques sur des sujets importants (maison urbaine de sante, locaux csc, ...) Plus en proximité et moins en centralité
- On ne fait pas que les projets qu'on veut mais on doit payer aussi pour les projets de l'équipe précédente : Stade Meinau par ex : continuité républicaine.
- Dans les 135 millions il y a donc aussi des projets de la mandature précédente et l'entretien courant de l'équipement de la collectivité. Le reste des finances est pour les projets
- On a regardé le revenu moyen par habitant : donc on assume l'asymétrie qui se traduit par investissement dans les quartiers les plus pauvres.



Q :

- Investissement des entreprises sur d'autres territoires ? exemple Haguenau
- manque 30 cours d'écoles végétalisées sur le mandat ?
- Implantation collège zone port du Rhin demande terrain qualitatif pour sa construction
- Mise en œuvre de l'accessibilité sur la mairie de quartier Rotterdam

R :

- 80% des investissements de la ville profite aux entreprises du secteur
- Mise en place de clauses sociales dans les marchés 30% des marchés -> cercle vertueux
- Végétalisation intervention sur les écoles sont soumis aux aléas
- Confirmation de la mise accès réglementaire pour Rotterdam

Q : quel est le budget alloué à HautePierre ?

R : Investissement : difficile de répondre sur l'année, car le projet se déroule sur plusieurs années : financement des études puis consultation des entreprises, puis on peut le faire entrer dans le budget de manière opérationnelle d'année en année. On va essayer de faire un maximum mais le coût des matières premières nous oblige à voir les choses de manière différentes

Mais en tout état de cause, souhait de rééquilibrer les investissements du centre-ville et des quartiers périphériques

## Énergie

Q : Energie : les prix sont multipliés par trois dans le budget 2023, comment va être répercutée cette hausse ? Possible de renégocier le contrat de gaz ?

R :

- il fallait acheter, au moins 2023 et une petite partie de 2024 ; aujourd'hui négociation pour 2024 à des prix moindre
- Si on combine ces prix et le plan de sobriété, nous avons le souhait de réduire de 40 % pour les prochaines années
- Le Ville et l'EMS achètent aussi pour la CEA et les villes de l'EMS, permet de mieux négocier
- Sur les 3 derniers mois de 2022, résultats encourageants, souhait de moins dépenser d'énergie (-15%) moins cher et moins de CO2. Pour arriver à l'objectif de -40 % il faut rénover. Concerne autant les ménages que les collectivités

Q : Vous avez parlé de l'évolution du coût de l'énergie, quel impact sur les impôts fonciers ? sur les habitant-e-s ?

R : Réponse à construire avec le conseil municipal. Pas de souhait d'impact sur les habitant-e-s par l'exécutif. Néanmoins, la taxe foncière va augmenter parce que celle-ci est composée d'une base fixée chaque année par le parlement, multipliée par un taux défini par la Ville. La Ville de Strasbourg ne souhaite pas augmenter ce taux mais l'Etat va augmenter le montant de la base du fait des



revalorisations annuelles décidées par le parlement qui s'aligne sur le taux d'inflation généralement. Le montant des impôts fonciers dépend aussi de l'emplacement du foncier.

**Q : Crée-t-on aussi de l'énergie ?**

R : oui on crée de l'électricité hydro électrique. On en crée aussi avec RGDS et de l'énergie biomasse. La géothermie profonde a créé des difficultés sismiques, de ce fait elle est interrompue. Le solaire thermique individuel est aussi en cours de développement. La méthanisation de bio-déchets est également un axe de développement. Il s'agit de diversifier les sources d'énergie. Nous maîtriserons la production et la distribution de cette énergie à l'avenir grâce à cette démarche pour devenir indépendant à ce sujet. La baisse de consommation va néanmoins être nécessaire car nous n'aurons jamais le potentiel de production identique à la consommation actuelle. L'objectif de baisse est de 50% d'ici 2050.

**Q : quand des particuliers optent pour une rénovation énergétique, peuvent-ils être exonérés de la taxe foncière ?**

R : Cela n'existe pas à Strasbourg pour le moment. Cette mesure fait débat car cela constitue un manque à gagner pour la collectivité mais de l'autre côté elle encourage à la rénovation.

Par contre, une aide à la rénovation modeste existe en lien avec l'agence nationale de l'habitat. La Ville va présenter à la Métropole un dispositif aide universelle mis en place par l'EMS et l'Agence du Climat

**Q : Il y a déjà eu un réseau de chaleur sur le Neuhof et la Meinau, branché sur l'usine d'incinération. Ces réseaux sont-ils remis en cause ou ne fonctionnent-ils plus ?**

R : Ils existent toujours. L'ambition est de connecter ces différents réseaux pour faire en sorte que cette chaleur soit récupérée et que les sources de chaleur s'équilibrent et prennent le relai les uns des autres au besoin.

**Q : Ce réseau ne s'étendra pas à toutes les rues ?**

R : Non cela n'est pas possible. Certains particuliers se sont connectés sur ces réseaux mais cela reste à la marge.

**Q : concernant la chaufferie de HautePierre, y aura-t-il un investissement ?**

R : Nouveau réseau de chaleur : souhait de 70 % d'énergies renouvelables

**Q : une économie d'énergie pourrait être la piscine Wacken et son chauffage ? fermeture pendant l'hivers ? Coût annuel ?**

R : Coût de l'équipement (ouverture/fréquentation) à prendre en compte. Question pouvant se poser sur l'ensemble des équipements

**Q : Éclairage public de nuit : des techniciens ont expliqué les mesures prises pour les économies d'énergie et la biodiversité**

R : Baisse de 15 % des dépenses, d'abord sur les bâtiments publics et monuments, avec des échanges pour la période de Noël ; réduction de l'éclairage aussi pour la période du marché de Noël et annonces à venir pour aller plus loin dans l'extinction de lampadaires pendant les périodes de nuit profonde sauf centre-ville et Gare à la demande de la Préfète, de manière concertée avec les usagers et les associations de quartier car pose des questions

## Éducation

**Q : le plus important ce sont les enfants qui doivent être notre priorité en terme de temporalité et d'urgence (cantine, écoles,) on n'a pas le droit de sous-traiter ces questions.**

R : On a augmenté déjà en terme d'Atsem et on est en cours de recrutement sur ces postes. La plus grande partie des investissements porte sur des équipements scolaires. Nous sommes attentifs également à quelle ville on laisse en terme de capitale végétale, qualité d'air, ZFE, car les enfants sont deux fois plus touchés face à la pollution et encore plus ceux des milieux les plus pauvres encore plus touchés.

**Q : Alimentation cantine importante pour les enfants – nécessité d'une alimentation saine**

R : L'objectif est de maintenir les prix stables = + 500 000 M€ de manque à gagner par rapport à une hausse des tarifs (encadrement, fabrication, produits, ...)

**Q : pourquoi investir autant dans les écoles ?**

R : Entretien constant des écoles sur plus de 110 écoles = travail continu sur le temps, les choses se font de manière progressive cela implique de faire X écoles par mandat

**Q : Concernant les cours d'école végétalisées, est ce que les riverains pourront en profiter en été ?**

R : Très bonne proposition. Cela dépend toutefois des moyens de fonctionnement (Ouverture, nettoyage, responsabilité) mais on va expérimenter sur certains endroits dès cette année (école à la Roberstau)



## Culture

**Q : Culture : Nous avons appris la diminution des subventions aux associations : est-ce que cette baisse concerne tout le monde ?**

R : Nous n'allons pas diminuer les subventions mais on va demander aux grandes institutions de faire un effort. Il y aura une stabilité pour les autres acteurs culturels (effort de 2,5% a été demandé aux grands institutions)

Idem pour les grands clubs de Sport (pas les clubs amateurs)

**Q : Quel budget sera attribué au développement de projet de mutualisation culturelle à la manufacture des Tabacs ?**

R : La Manufacture des tabacs, écosystème innovant et créatif, réunira des acteurs divers centrée sur la formation, l'expérimentation et la jeunesse dans les domaines des sciences et des arts.

Le volet culturel regroupe ainsi :

- La Haute École des Arts du Rhin (HEAR)
- Le projet Tiers-Lab proposant des espaces de créations sonores en co-working
- Une salle événementielle, gérée par Tiers-Lab, apte à recevoir différents types d'événement culturel (concert, notamment)

En outre, l'hostel The People développe également une programmation.

Il n'est pas prévu de budget spécifique supplémentaire pour les développement de l'offre culturelle à la Manufacture. Mais les dispositifs existants de subvention d'événement culturel pourront être mobilisés pour soutenir des manifestations qui répondraient à leurs critères propres. En outre, les structures déjà subventionnées (notamment la HEAR) continueront à être soutenu.

## Solidarité, santé et jeunesse

**Q : Inquiétude forte sur la pauvreté à Strasbourg ? Que faisons-nous pour changer les choses ? Qu'est-il prévu pour les quartiers les plus pauvres ? Où va-t-on ?**

R :

- La municipalité peut agir sur les entreprises et créer des liens
- Elle agit par exemple dans le cadre de territoire « zéro chômeur »
- Nécessité de partenariat avec département, région, ...
- Le territoire est inégal en termes de revenus. Haut du formulaire
- La ville intervient dans le domaine de l'éducation (encadrement, périscolaire, repas, tarifs sociaux).
- Son action peut avoir un impact positif sur l'emploi.
- La pauvreté systémique existe depuis des décennies.



- Le taux de chômage est plus bas que dans le Grand Est mais légèrement plus élevé que sur l'ex département Bas-Rhin.

**Q : comment est financée l'ordonnance sport santé**

R :

- Innovant, n'existe pas ailleurs en France, sport santé sur ordonnance, Strasbourg était pionnière
- Aujourd'hui victime de son succès, en 2,5 mois, 400 femmes dans ce dispositif
- L'ARS Grand Est a évoqué la question de la généralisation du dispositif, intérêt aussi pour l'information sur les perturbateurs endocriniens
- Recherche de cofinancement

**Q : Vous avez parlé de la MUS de la Meinau qui a été créée à l'initiative d'un particulier à ma connaissance, comment la collectivité intervient sur cette MUS ? seul y intervient un ophtalmologiste !?**

- R : (M. RAMDANE) Elle est l'initiative d'un particulier mais est accompagnée par la collectivité financièrement. L'activité de cette MUS a démarré par un ophtalmologiste mais d'autres professionnels vont y intervenir dans les mois qui viennent. M. AGHA BABAEI : Les bailleurs sociaux et la collectivité sont intervenus pour le cofinancement de l'investissement et une subvention de fonctionnement.

**Q : l'Association Petits frères des pauvres, qui travaille sur l'isolement et la mort sociale des personnes âgées isolées (projet Bibop) a besoin de soutien**

R : sur la question de l'isolement et des personnes âgées, la question de vieillissement va avoir des répercussions concrètes qui commencent à se faire sentir, c'est un sujet pas suffisamment envisagé. Nous sommes ouverts sur le sujet et les initiatives des associations

**Q : la Maison des projets en principe ferme pour novembre 2023, la phase de travaux sera repoussée. Si c'est le cas, est-ce que la mise à disposition peut être poursuivie ?**

R : Au stade des esquisses, travaux 2024 pour 18 mois → mi 2025

**Q : je connais une dame Place Gutenberg une dame qui vit avec des rats**

- Personne qui veut s'installer sur l'espace public. Question du droit à la Ville. Accompagnement social fait, soutien. Des solutions ont été apportées mais la personne n'a pas accepté
- 2 solutions : tout enlever + centre d'hébergement mais ne résout rien, la personne revient ou accompagnement nécessaire vers l'acceptation tant que ça ne porte pas atteinte à l'ordre public

**Q : quel est le projet pour ces personnes dans la misère ?**

R : une inspection a eu lieu la semaine dernière par les services. Difficulté d'une présence très organisée. Possibilité d'intervenir de façon choc mais le problème réitéré



## Aménagements du territoire et habitat, environnement, transport

**Q : Quel investissement de la Ville sur les logements sociaux ? Comment cela est-il subventionné ?**

R : Peu de dépenses liées à l'habitat reviennent à la ville mais plutôt à la métropole. Le bailleur va être accompagné également par une garantie que lui apporte la Ville pour l'emprunt. La ville intervient sur le plan de l'hygiène et de la santé concernant le logement ainsi que sur le cadrage des locations saisonnières en son sein.

**Q : Comment peut-on connaître plus précisément les projets portés notamment par alsace habitat sur la Meinau voire visiter les chantiers sur le quartier ?**

R : Une présentation des projets connus sur le territoire a été faite fin 2022 en assemblée de quartier. Le bailleur peut communiquer ou non sur ses projets quand ils sont finalisés et doit être volontaire pour faire visiter ses chantiers ou indiquer ce qu'il entend de faire dans son linéaire commercial. Nous ne pouvons communiquer par ailleurs les projets non finalisés. Concernant la création du nouveau groupe scolaire à la Meinau, le chantier étant complexe il n'est pas visitable pour le moment de ce fait. Une réunion publique à ce sujet aura lieu dès que la carte scolaire sera définie, ce qui n'est pas encore le cas. Une balade urbaine sera organisée et est prévue courant 2023.

**Q : 1000 arbres par an sont annoncés, mais où sont-ils plantés ?**

R : L'objectif vaut sur toute la ville. Exemple Saint Thomas

**Q : les arbres plantés quai Koch pas équitable : faut rafraichir sur tous les quartiers.**

R : Les élus donnent l'exemple de la rue de Mulhouse qui sera plantée pour 120 000 euros (budget participatif)

**Q : Qualité de l'air route des Romains : le carrefour Jean Mentelin / César Julien / Romains : des personnes qui laissent le moteur allumé → campagne de sensibilisation ?**

R : le réaménagement va permettre de limiter la pollution, peut-être aussi la hausse des prix des carburants, on rejoint les questions d'incivilité

Avec la ZFE il y a le souhait de réduire le trafic automobile

**Q : le problème quand on fait du ramassage c'est les danaïdes, dans les investissements pourrait-on refaire une grande campagne de sensibilisation ? pas de réaction de la ville pour la prévention**

R : on a constaté une prolifération accrue des rats depuis le confinement. On ne peut pas empêcher les rats dans une ville, présents dans toutes les grandes villes mais on lutte contre la prolifération. Une



Mission d'information et d'évaluation a été engagée par B. Soulet. La dératation chimique n'est pas efficace, il faut des mesures de prévention et de sensibilisation des habitants. Aussi action avec les bailleurs sociaux pour faire ces campagnes de sensibilisation auprès des habitants. Il faut aussi des campagnes pour plus de recyclage, plus de tri : collecte sélective des biodéchets.

**Q : Qu'est-ce qu'il est prévu de faire dans le quartier des Poteries pour que les piétons ne soient pas sur la route ?**

R : une visite avec a eu lieu avec le correspondant de quartier. Le trottoir à relever devant le Lidl. Des actions de sensibilisation sont menées mais il faut continuer

**Q : la gratuité des transports en commun est-elle prévue pour les personnes retraitées ?**

R : dans le programme, il y avait un engagement pour les moins de 18 ans pour l'émancipation des jeunes et inciter à prendre au TC ; mesure qui coute entre 7 et 8 millions par an. Autre mesure en projet : moins de 25 ans en difficulté mais pas étendue car tarification solidaire qui existe en fonction des revenus. Une réflexion sur les tarifications solidaires pour les mettre en cohérence. Et ce n'est pas soutenable financièrement, car souhait de développer l'offre de transport, il est essentiel que les usagers participent de cet effort

**Q : Projet de ring mais aussi un budget pour un pont qui relie Koenigshoffen et Montagne verte qui paraît inutile : 2 autres ponts à 400 m, au milieu du PNU et 1,6 millions d'€, incompréhension de 5 asso de riverains et 1 asso de défense de l'environnement : souhait d'une alternative au profit des piétons et cyclistes**

R : Plan vélo : des projets qui vont voir le jour, ring vélo... des études complémentaires sont nécessaires et prêts à rephaser le projet si nécessaire mais intérêt pour connecter des réseaux express cyclables à l'échelle de l'EMS, même si l'intérêt à l'échelle du quartier n'est pas évident

- Sur l'ensemble des quartiers, souhait de développer des équipes pluridisciplinaires, nouveaux investissements pour 2023 avec espoir de déployer une équipe d'ici fin d'année ou début 2024

**Q : De jeunes couples avec enfants qui se déplacent à vélo souhaitent sécuriser les pistes cyclables de 2<sup>e</sup> couronne**

R : Pour une sécurité maximum des cyclistes et piétons, on a besoin d'un maximum d'espace public, une nouvelle ligne de tram va desservir et permet de revoir en profondeur l'aménagement : des pistes sécurisée, des trottoirs pour les piétons, un partage de l'espace pub qui va permettre cette sécurisation.

Quels investissements pour le quartier ? écoles, garderie, place d'Ostwald

Zoom sur les investissements. Dans le mandat, 14,6 millions d'€ : école maternelle et restauration scolaire... amélioration des espaces extérieurs, Siegrist et Westoffen, souhait de le réaliser dans le mandat mais les aléa actuels peuvent différer la réalisation dans le temps

**Q : « Pourquoi vouloir dépenser des sommes folles pour créer une passerelle cycliste supplémentaire, là où existent déjà 4 ponts sur la Bruche. Je rappelle que la Bruche est devenue capitale française de**



la biodiversité en 2022 ! Je crains que la biodiversité ne soit plus la règle dans ce coin de la Montagne Verte ? »

R : Nous avons bien pris connaissance de l'interpellation de plusieurs riverains du projet de passerelle piétons et cycles reliant l'Elsau à la Montagne Verte. Un collectif d'associations s'est constitué qui sera reçu par les élus en charge de ces thématiques. La mise en œuvre du plan vélo vise à établir des connexions nouvelles entre les quartiers de Strasbourg afin de faciliter les déplacements en modes actifs. Nous avons conscience que certains ouvrages peuvent soulever des questions pour les riverains directs des aménagements. Toutefois, il est nécessaire de regarder la pertinence de ces ouvrages à une échelle plus large, dans les continuités qu'ils offrent. Les services et élus concernés ne manqueront pas d'instruire ce sujet lors de prochaines réunions de concertation avec les personnes concernées.

Ce projet, inscrit au plan vélo en vue de favoriser une liaison transversale en modes actifs entre les quartiers Est et Ouest de la ville, s'intègre également au projet de renouvellement urbain du quartier de l'Elsau et au projet de territoire du quartier de la Montagne Verte. Les études de faisabilité et d'impact, en cours, prennent en compte l'impact sur l'environnement et la biodiversité. Elles seront portées à l'attention des habitants et permettront d'éclairer la décision de la Ville quant à la réalisation de cet ouvrage.

## Participation citoyenne

Q : Atelier de Quartier très actif sur les aménagements de rues et espaces verts. Donc que devons-nous faire pour que les choses avancent et que les projets soient réalisés malgré l'augmentation du coût de la vie ?

R : Le plan d'investissement est déjà décidé mais on va pouvoir évaluer chaque projet car en 2023 on commence une évaluation du PPI. Cette évaluation est nécessaire car parfois le projet décidé n'est plus réalisable donc l'argent revient dans le pot commun.

Q : Est-ce que le Budget Participatif va être reconduit en 2023 ?

R : On assainit déjà les projets des autres saisons et ensuite on veut évaluer d'abord les deux premières saisons pour ensuite arriver à la saison 3.

## Sécurité

Q : Que faites-vous contre le tapage et les nuisances sonores ?

R : une équipe de médiateurs est à venir pour intervenir sur le bruit (interventions priorités sur lieux connus et précis connus

Q : Quid de l'action de la ville pour éviter implantation certains établissements restauration rapide ?



R : il est impossible pour la ville d'intervenir sur ce sujet. Il y a un périmètre de sauvegarde du centre-ville qui permet une information de la ville des transactions privées. Pour les logements tourisme : on est sur une structuration immobilière à l'allemande, loyers historiquement bas - le parc privé actuel est rogné (coût investissement, logements de tourisme)

Q : on observe des crottes sur les trottoirs et des problèmes de sécurité.

R : cela est du ressort du budget de la propreté urbaine. Demain aura lieu une réunion avec la CCI et les commerçants : dépôts sauvage, corbeilles, poubelles qui débordent, vente à emporter qui génère des déchets, heureusement les emballages plastiques. Une Brigade écocitoyenne va permettre d'identifier les endroits les plus sales. Il y a besoin de travailler sur les contrôles et les sanctions. Il est impossible de mettre toujours des moyens supplémentaires pour nettoye.

Q : Problématique de l'insécurité sur Herrade et de la tranquillité publique, avec le GPO on avance tant bien que mal mais chaque citoyen a le droit à sa tranquillité

R : Aspect répressif et prévention : OPI et ARSEA présent sur Koenisghoffen Est, cela ne fonctionne pas. Demande un financement pour obtenir 2 postes d'éducateurs de rue. Avec M. Rouaba, ancien délégué du Préfet, on a commencé à travailler dessus

- Tranquillité et lien avec l'Etat
- Tout ne peut pas être répressif, prévention plus générique en plus de la prévention spécialisée. Expérimentation aux Poteries avec un travail animation et prévention main dans la main
- Travail avec la CEA, la CAF et l'Etat sur les agréments, le budget des CSC est maintenu au global

Q : la piscine du Wacken est passée à 27 °C. Dans d'autres réunions, question sur le fait de maintenir la piscine extérieure ou choix de mettre cet argent dans l'énergie, qu'est-ce qui est le plus prioritaire ?

Réponse en cours de collecte.

Q : « Pourquoi il n'y a pas plus de poubelle ? - à quand le nettoyage des quais du côté Heyritz - Pourquoi le nettoyage des rues a été réduit ? - Je me sens de plus en plus en insécurité dans mon quartier Krutenau, à quand plus de ronde des policiers ? »

R : Des points réguliers mensuels sont faits sur les territoires autour de la police nationale mobilisant l'ensemble des acteurs œuvrant en matière de sécurité, de prévention et de tranquillité. En cas de difficulté de sécurité subie, il est recommandé d'appeler au moment des faits soit la police municipale (03 88 84 13 05) soit la police nationale (17), ce qui permet d'intervenir au plus vite et le cas échéant de programmer des rondes en fonction de la récurrence d'appels.

## Propreté

Q : « Est-ce que le quartier gare va être une priorité en ce qui concerne la propreté ? Notamment la rue de la course qui commence à être de plus en plus fréquentée par les citoyens mais aussi les



touristes ? Cette rue pourra-t-elle devenir piétonne ? Beaucoup trop de personnes se gare n'importe comment dans cette rue et cela devient dangereux pour les cyclistes et les piétons »

R : Le service de la propreté et la régie de quartier assurent un nettoyage de l'ensemble du secteur 7 jours/7 sur l'ensemble des rues et des canisites. Deux passages hebdomadaires sont effectués avec la balayeuse de trottoirs. Un lavage est régulièrement effectué lorsque les conditions météorologiques le permettent pour maintenir les espaces publics propres et nets. Une action transversale avec la brigade éco-citoyenne, le service de la propreté et la direction de territoire est actuellement engagée pour lutter contre les dépôts sauvages sur l'espace public. Des projets d'intervention sur l'espace public vont venir progressivement accompagner l'élargissement du centre-ville et se dérouler très concrètement à partir des prochains mois, de premiers grands projets d'aménagement sont déjà lancés (Extension du tram, le bus à haut niveau de service, le Ring Vélo/Piétons, ...). D'autres, plus localisés, dépendront du potentiel de libération d'espace que la nouvelle politique du stationnement permettra et seront affinés en lien avec les usagers et les habitants. Pour chacun de ces projets, une large part est laissée à la participation et à l'association du public en particulier pour adapter les projets aux spécificités locales. Plus d'information sur le site de la participation citoyenne : <https://participer.strasbourg.eu/ville-a-vivre>